TABLEAU DE BORD

CREDITS - DEPOTS BANCAIRES

Mars 2025

I. Crédit bancaire

L'encours du crédit bancaire s'est établi à fin mars 2025 à 1 165,1 MMDH enregistrant une hausse de 5,1% par rapport à mars 2024.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH	variations en % depuis	
	mars-25	déc-24	mars-24
Crédit bancaire *	**1 165,1**	**0,0**	**5,1**
Agents non financiers	**962,2**	**0,5**	**3,9**
Entreprises non financières	536,6	0,0	3,6
Privées	450,1	-0,7	2,1
Publiques	86,5	3,7	11,9
Ménages	384,7	0,8	2,3
Agents financiers	**202,9**	**-2,0**	**11,3**

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

Les concours aux entreprises non financières privées ont marqué une progression annuelle de 2,1%. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse de 9,3% des crédits à l'équipement et de 4,7% des prêts à la promotion immobilière. En revanche, les facilités de trésorerie ont enregistré un repli de 0,5%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH	variations en % depuis	
	mars-25	déc-24	mars-24
Total	**450,1**	**-0,7**	**2,1**
Facilités de trésorerie	184,2	-1,3	-0,5
Equipement	126,3	0,5	9,3
Immobilier	58,2	1,0	4,7
Autres crédits *	24,6	-4,7	-10,0
Créances en souffrance	56,8	-0,7	-0,6

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T4-2024, les critères d'octroi auraient été assouplis pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et durcis pour les prêts à la promotion immobilière. Ces constats sont valables aussi bien pour les prêts accordés aux TPME que pour ceux aux GE. Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets de crédit et pour toutes les tailles d'entreprises, GE et TPME.
- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement bancaire, au T1-2025, a été jugé « normal » par 84% des industriels et « difficile » par 10% d'entre eux. En outre, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 73% des entreprises et en baisse selon 21%.
- Au T1-2025, les taux appliqués aux nouveaux crédits se sont repliés, d'un trimestre à l'autre, de 9 pb à 5,17%. Ils se sont établis à 4,96% pour les GE et à 5,61% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T1-2025	T4-2024	T3-2024
Entreprises non financières	**4,84**	**5,00**	**5,12**
Entreprises privées	**5,17**	**5,26**	**5,33**
TPME *	5,61	5,70	5,74
GE**	4,96	5,08	5,14

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

Les crédits accordés aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 2,3%, en lien principalement avec la hausse de 2,2% des prêts à l'habitat et de 2,1% de ceux à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 25,8 MMDH après 22,2 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH	variations en % depuis	
	mars-25	déc-24	mars-24
Total	**384,7**	**0,8**	**2,3**
Habitat	249,6	0,6	2,2
Mourabaha immobilière*	25,8	3,8	16,2
Consommation	58,8	1,0	2,1

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T4-2024, les banques indiquent des critères d'octroi assouplis aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté, tant pour les prêts à la consommation que pour ceux à l'habitat.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T1-2025, globalement en hausse à 5,96% par rapport au trimestre précédent, recouvrant un accroissement de 14 pb à 7,13% pour les crédits à la consommation et une quasi-stagnation à 4,74% pour les prêts à l'habitat.

Taux débiteurs par objet (en %)

	T1-2025	T4-2024	T3-2024
Ménages	**5,96**	**5,80**	**5,92**
Crédits à l'habitat	4,74	4,75	4,76
Crédits à la consommation	7,13	6,99	7,06

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques se sont établis à fin mars à 1 276,7 MMDH, en hausse annuelle de 8,4%.
- Les dépôts des ménages ont enregistré, d'une année à l'autre, une hausse de 6,3% pour s'établir à 928,4 MMDH dont 208,8 MMDH détenus par les MRE. Pour les entreprises non financières privées, leurs dépôts ont atteint 236 MMDH, soit une progression annuelle de 14,9%.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)

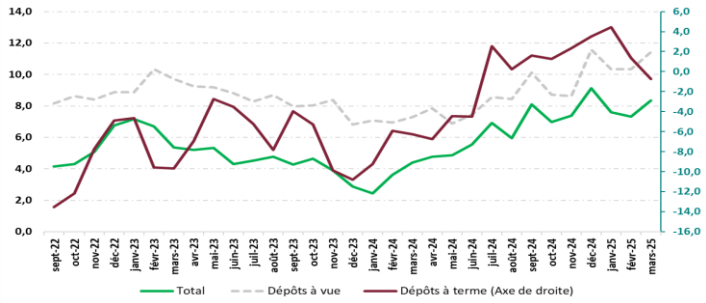

- Les taux de rémunération des dépôts à terme ont enregistré des hausses de 20 points de base pour ceux à 6 mois et de 7 points de base pour ceux à 12 mois s'établissant ainsi à 2,78% et 2,87% respectivement.
- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 2,21% pour le premier semestre 2025, soit une baisse de 27 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	mars-25	févr-25	janv-25	déc-24	nov-24
Comptes à terme					
6 mois	2,78	2,58	2,23	2,33	2,35
12 mois	2,87	2,80	2,67	3,00	2,74